

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

SENACS 2018

AUVERGNE



SOMMAIRE

ÉDITO	01
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	02
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE L'AUVERGNE	03
<i>DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE</i>	
– REPÈRES CLÉS	04
– S'INVESTIR SUR DES QUESTIONS SOCIALES AVEC LES HABITANTS	05
<i>DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS</i>	
– DU PETIT AU SENIOR... TOUS IMPLIQUÉS	06
<i>DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE</i>	
– S'INVESTIR SUR DES QUESTIONS SOCIALES AVEC LES HABITANTS – RENFORCER LES CAPACITÉS D'INITIATIVES DES PERSONNES	07
– PARTENARIATS	08
– GOUVERNANCE ET VITALITÉ DÉMOCRATIQUE	09
– DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DU PROJET	10
LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX	11
FICHES DÉPARTEMENTALES	12-13
CARTE AUVERGNE RHÔNE-ALPES	14-15
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	17

ÉDITO

La participation des 40 centres sociaux de l'Auvergne, des 4 Caf (Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme et Allier) et des 3 fédérations des centres sociaux (Allier, Cantal et Loire-Haute-Loire) à l'élaboration de cette 6ème plaquette démontre un fort engagement partenarial et une volonté de faire valoir la spécificité et le particularisme des structures d'animation de la vie sociale de l'Auvergne. En majorité positionnées dans des environnements ruraux et sur des espaces urbains sensibles, ces structures sont des lieux de rencontres et de convergence où habitants, bénévoles, usagers et élus participent à la veille sociale, au développement d'activités et d'offres de services et à l'amélioration des relations sociales.



Dans le contexte actuel d'une société qui s'interroge sur l'investissement social et son efficacité, les structures d'animation de la vie sociale ont toute leur place pour valoriser leur savoir-faire, démontrer la plus-value de leurs actions et de leur présence quotidienne qui permet aux habitants et aux familles de trouver un espace d'accueil où tout est possible pour « fabriquer ensemble ».

La Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre l'Etat et la CNAF pour les années 2018 – 2022 confirme la volonté de maintenir, d'accompagner et de développer l'action des centres sociaux et nous engage à mobiliser les moyens et les partenaires pour favoriser le maillage de ces structures sur les territoires plus défavorisés et isolés en s'appuyant notamment sur les schémas départementaux d'animation de la vie sociale.

Avec la mise en œuvre de démarches concertées dans le cadre des conventions territoriales globales, les centres sociaux seront des acteurs incontournables au profit du développement social des territoires.

Au regard de ces éléments, il est plus que jamais nécessaire d'engager une réflexion stratégique et politique sur la région Auvergne entre les Caf, les Fédérations des centres sociaux et les centres sociaux afin de valoriser l'observatoire Senacs Auvergne, de poser ensemble des constats, de définir des enjeux communs et particuliers selon les départements et d'engager une réflexion sur l'impact social de ces structures et leur développement, notamment dans les zones qui en sont démunies.

Bonne lecture.

Mme Blay, présidente de la Caf de l'Allier

Mme Lebras, présidente de la Caf de Haute-Loire

M. Rochette, président de la Caf du Puy-de-Dôme

M Menini, président de la Caf du Cantal

M. Cherasse, président de la Fédération départementale des centres sociaux de l'Allier

Mme Jacod, présidente de la Fédération départementale des centres sociaux de Loire/Haute-Loire

Mme Chavignier, présidente de la Fédération départementale des centres sociaux du Cantal

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

Le centre social est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés.

POUR LA CAF LA CIRCULAIRE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DE JUIN 2012 (LCAVS)

- « [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

POUR LA FCSF EXTRAIT DE LA CHARTE FÉDÉRALE D'ANGERS DE JUIN 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

LES 3 DIMENSIONS DU PROJET

Développement de la citoyenneté

Dimension d'intérêt général

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

Accompagnement des projets

Dimension collective

Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.

Activités – actions socio-éducatives et services

Dimension individuelle

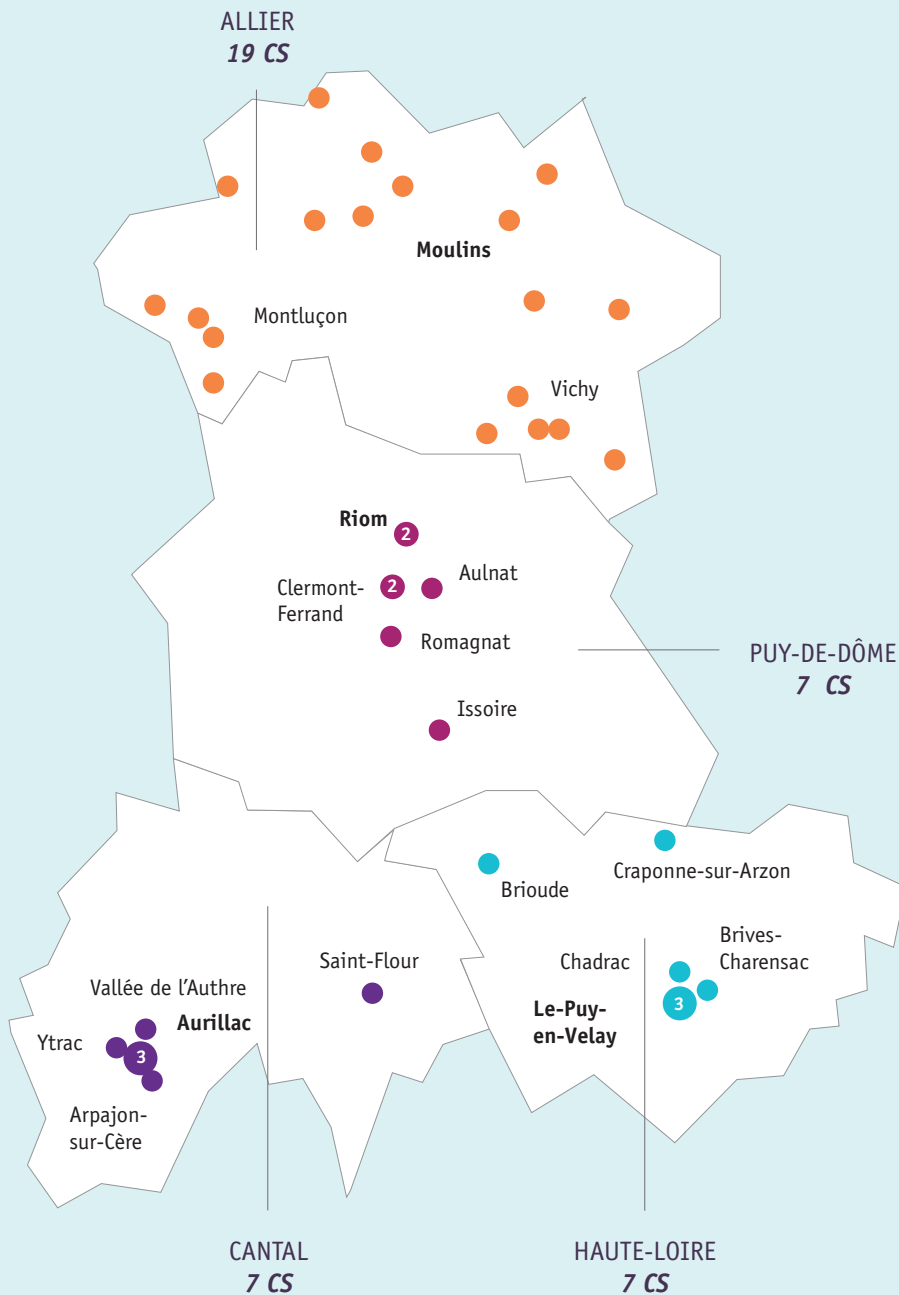
Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptées aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.

Un principe : la participation des habitants

Elle permet :

- la réalisation d'initiatives, en particulier celles qui répondent aux attentes des habitants et du territoire,
- une meilleure connaissance du territoire et de la population,
- le développement de la citoyenneté de proximité,
- la prise de responsabilité,
- l'amélioration des conditions de vie du territoire (éducation, culture, solidarités...).

LA CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE L'AUVERGNE



REPÈRES CLÉS

Le centre social est un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la dignité humaine, la démocratie, la solidarité, la laïcité, la mixité et la participation.

40 centres sociaux
dans l'Auvergne –
tous ont répondu
à l'enquête.

2 associations
sur 26 gèrent
un double agrément

BÉNÉVOLES

157 bénévoles formés

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE

+ de 1 360 habitants participent à des instances de pilotage : *commission thématique, comité d'usagers, groupe de travail, ...*

+ de 1 540 bénévoles sont impliqués dans les activités des centres.

MOYENS HUMAINS

1 062 salariés
(tous types de contrats confondus)
soit **432 ETP**, soit 10 ETP
en moyenne par centre

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

Une équipe d'animation composée de professionnels et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet et dans les partenariats de territoire.

Modes de gestion



- 65% association loi 1901
- 27,5% collectivité locale ou CCAS
- 7,5% gestion Caf

FINANCES

473 684 € de budget moyen
par centre social

18,1 M€ de budget cumulé
projeté au niveau régional

10 268 adhésions individuelles

9 086 adhésions familiales
soit 29 313 personnes concernées

31 centres sociaux sont inscrits dans un réseau fédéré dont 26 à la fédération des centres sociaux.

Les usagers des centres

23 331 usagers réguliers

49 681 usagers ponctuels

220 281 personnes accueillies dans les centres sociaux d'Auvergne.

Territoire rural / urbain

Au total, ce sont **469 communes** concernées

50% des centres sociaux sont situés en **milieu urbain** (20 centres) dont 2 en QPV et 6 en veille active.

36 communes concernées



- 50% plusieurs quartiers
- 15% 1 quartier
- 25% commune entière
- 10% territoire intercommunal

50% des centres sont situés en **territoire rural et péri urbain** (20 centres) dont 14 en zones de revitalisation rurale.

433 communes concernées



- 45% plusieurs EPCI
- 5% 1 commune
- 40% plusieurs communes
- 10% 1 EPCI

S'INVESTIR SUR DES QUESTIONS SOCIALES AVEC LES HABITANTS

IMPACT SOCIAL

Les structures d'utilité sociale placent l'intérêt général au cœur de leurs activités pour produire un impact social positif. Elles cherchent à apporter des réponses aux besoins de leurs bénéficiaires et de la société dans son ensemble, et contribuent ainsi au changement social.

« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences directes ou indirectes des activités d'une organisation tant sur ses bénéficiaires que sur ses acteurs (saliés, bénévoles, volontaires) et sur la société en général. Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre. Il se traduit en termes de bien-être individuel, collectif et citoyen, d'innovations sociales ou de décisions publiques. »

Définition adaptée du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)

JEUNESSE

64% de jeunes bénéficiaires s'engagent.

Leur engagement porte sur :

 **37%**

Co-construction de projet

 **26%**

Bénévolat au centre social

 **21%**

Bénévolat à l'extérieur du centre social

 **13%**

Création d'association

 **2,5%**

Autre (service civique)

CITOYENNETÉ

Les centres ont soutenu :

71 projets à l'initiative des habitants

62 projets à l'initiative d'un collectif d'habitants

Exemples : week-end citoyen, mise en place de collectif d'habitants pour se rencontrer et partager.

105 débats ont été organisés par les centres sociaux.

Exemples : enfance, autorité, écrans, alimentation

Avec des films, débats ou intervenants extérieurs (psychologue, réalisateur)

2 677 personnes participantes et plus, sur l'ensemble des actions.

ACCÈS AUX DROITS

22 000 personnes environ ont été informées

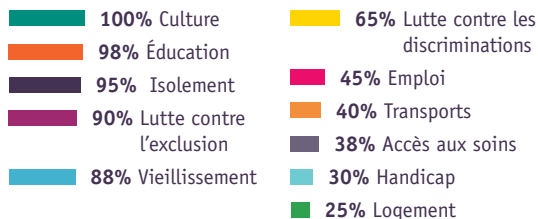
+ de 3 700 personnes ont été accompagnées.

Ils ont été reçus au sein du centre social essentiellement par les référents famille et à l'accueil. Les partenaires impliqués dans l'accompagnement sont les assistantes sociales du Département par le biais de permanences, la mission locale, le service des impôts, les CCAS et les mairies, la CAF et la CPAM.

Accès aux droits au centre social L'Escale (Allier)

Le centre social s'est engagé auprès de la CPAM afin d'accompagner les habitants dans l'accès aux soins. Ainsi, l'équipe a été formée au montage de dossiers d'aide à la complémentaire santé ainsi qu'au repérage et à l'accompagnement d'habitants en situation d'urgence et de renoncement à des soins. Au-delà de l'aspect social, le centre social a une double ambition : mieux collaborer avec les services sociaux du département afin d'offrir une offre sociale cohérente, de qualité et de proximité et surtout permettre à ces personnes d'entrer au centre social pour participer à des actions collectives et pourquoi pas devenir parties prenantes du territoire.

DU PETIT AU SENIOR... TOUS IMPLIQUÉS



Dans les projets sociaux, les thèmes éducation, culture, isolement et lutte contre les discriminations sont traités par la quasi-totalité des centres.

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

62% développent des services dédiés à la petite enfance soit **2 017 enfants de 0-3 ans** accueillis

95% développent des actions d'animation en direction de **8 619 enfants de 4-10 ans** accueillis

98% développent des actions d'animation en direction de **2 273 pré-ados de 11-14 ans** accueillis ou accompagnés

75% développent des actions d'animation en direction de **987 ados de 15-17 ans** accueillis ou accompagnés

50% développent des actions d'animation en direction de **528 jeunes adultes de 16-25 ans** accueillis ou accompagnés

Village du Monde au centre social CAF Les Vergnes (Puy-de-Dôme)

Une commission réunissant habitants, professionnels et bénévoles a préparé pendant plus de 2 ans l'organisation d'un forum de 2 jours, qui visait à valoriser la diversité culturelle des quartiers des Vergnes, de La Plaine et de Champratel et à favoriser leur attractivité. Si cette manifestation a rencontré un vif succès (499 personnes ont découvert les richesses culturelles de 20 pays représentés ce jour-là), la finalité et la réussite de ce projet tenaient plutôt dans le chemin parcouru par environ 90 habitants autour de leurs ressemblances et leur culture commune.

FAMILLE

Tous les centres sociaux développent une ou plusieurs actions en direction des familles, en majorité des manifestations festives, actions intergénérationnelles et sorties familiales.

60% perçoivent des financements au titre des dispositifs parentalité dont REAAP (*Réseau d'écoute, d'aide et d'accompagnement des parents*), LAEP (*Lieu d'accueil enfant parent*), CLAS (*Contrat local d'accompagnement à la scolarité*).

SENIOR – BIEN VIEILLIR

Actions mises en place : lutte contre l'isolement social, développement des liens intergénérationnels, développement des liens sociaux des jeunes retraités et prévention santé.

3 255 personnes de plus de 60 ans concernées.

Lutter contre les conduites addictives à la MJC – CS de Montluçon (ALLIER)

Cette action vise les jeunes ayant des problématiques de conduites addictives au sens large. Au-delà de rompre leur solitude et de recréer du lien, l'action vise aussi à constituer un réseau qui peut les aider et auquel ils acceptent volontiers d'apporter leur contribution. Il s'agit aussi de pratiquer des activités ludiques et sportives. À l'issue des séances, les participants ont émis l'idée de continuer à se rencontrer et poursuivre leurs activités, et même de participer au recrutement en vue de servir de premier réseau à d'autres jeunes en situation de précarisation.

S'INVESTIR SUR DES QUESTIONS SOCIALES AVEC LES HABITANTS – RENFORCER LES CAPACITÉS D'INITIATIVES DES PERSONNES

Les centres sociaux d'Auvergne développent de multiples actions liées à des questions sociales et à des enjeux de territoire. Il ne s'agit pas de répondre uniquement aux « besoins » des habitants **mais bien d'agir avec eux sur des questions importantes pour eux.**

POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Tous les centres sociaux d'Auvergne développent des actions qui favorisent le pouvoir d'agir des habitants.

Accès aux droits

38 centres sociaux mènent au moins une action qui vise à faciliter l'accès aux droits des personnes :

31 permanences des institutions / point relais	30 actions pour pallier les ruptures numériques
---	--

Apprentissage du français

53% des centres sociaux proposent une action d'apprentissage du français.

654 personnes concernées.

Insertion professionnelle

690 personnes concernées par une action d'insertion professionnelle (*collective ou individuelle*)

Accès aux soins

38% des centres sociaux développent une ou des actions autour de l'accès aux soins

Rencontres et partages : collectif convivialité Circuit court (Cantal)

« Un Circuit Court Economique et Solidaire (CCES) est une forme d'échange économique valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange. » Cette démarche est portée par un Collectif d'habitants mobilisés autour du projet sur un territoire rural et périurbain d'un centre social hors les murs. L'objectif du collectif est de promouvoir le lien social entre les habitants des 7 communes qui composent le centre social en réunissant tous les acteurs économique, Mairie, Associations, habitants... le collectif, propose des « rencontres et partages au village », en association avec le seul acteur économique local.

Les ambassadeurs du numérique (Cantal)

Pour ne pas laisser des habitants au bord de la route du « numérique », deux jeunes en service civique accompagnés d'habitants bénévoles circulent sur 7 communes sub-urbaines et rurales et proposent des actions autour de l'utilisation du numérique. Avec les élus, les travailleurs sociaux, le Centre Social, une dynamique locale s'installe visant à lutter contre la fracture numérique sur le territoire. Prochaine étape, proposer un accès solidaire à du matériel et à la connexion.

Centre social MPT Brives Charensac (Haute-Loire)

Le Papot'Café est un lieu d'accueil ouvert à tous au sein du Centre Social. C'est un espace convivial permettant l'échange entre les familles et le recueil de paroles. Il favorise l'écoute et de partage d'expériences entre les familles. Il permet à l'équipe du Centre Social :

- De recueillir les attentes et les besoins éventuels des familles et de les travailler avec elles.
- De repérer des difficultés et orienter si nécessaire.
- D'informer sur les différents projets et actions.
- De donner envie aux familles de venir sur d'autres temps, et les amener à s'impliquer au Centre Social.

PARTENARIATS

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

469 associations
sont accueillies par
40 centres sociaux
dans leurs locaux.



- Pour 51%, le centre social exerce une fonction service (photocopie, prêt de salle, ...)
- Pour 24%, une fonction ressource : aide au projet, formation, ...
- Pour 25%, une fonction partenariat

Appui à la vie associative (Allier)

Dans différents centres du département, les associations peuvent venir poser toutes les questions qui se présentent à eux, que ce soit sur leur gestion quotidienne (assurances, démarches administratives responsabilités...) ou sur leurs envies et projets (comment créer une compagnie de théâtre?). Les centres soutiennent aussi la coopération et l'entraide (projets inter-associatifs, aide aux prêts de matériels, apéro associatifs...). Ils aident les associations à communiquer sur leurs activités et promeuvent autant les associations que l'engagement bénévole et citoyen sur le territoire.

Café associatif (Cantal)

Le projet d'un café associatif sur le quartier des Alouettes a été initié par un groupe d'habitants suite à la fermeture de leur bureau de poste. Ils ont souhaité le créer dans un local au centre du quartier. **Grâce au soutien de la Carsat Auvergne**, le café se veut donc un lieu de convivialité, d'échanges et d'animations de proximité pour répondre notamment aux besoins des seniors, qui ne se déplacent plus beaucoup et luttera ainsi contre l'isolement. Le poste de référent seniors créé grâce au soutien d'AG2r La mondiale, sera présent à l'Alouette café afin d'animer ces moments (le Café des âges). Il suscitera et accompagnera des projets issus des échanges.

Le logement au cœur de l'insertion sociale au centre social CAF antenne La Gauthière (Puy-de-Dôme)

Le centre social accueille les compagnons bâtisseurs depuis mai 2017, un jeudi sur deux. Ils proposent des ateliers de bricolage pour transmettre leur savoir-faire et pour créer du lien. Les compagnons bâtisseurs accompagnent également des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) sur orientation des travailleurs sociaux ou des bailleurs. L'objectif est de favoriser l'implication des familles dans leur cadre de vie. En participant aux ateliers, les personnes ont reçu des conseils personnalisés, appris à utiliser des outils, changer des ampoules, monter un dressing, apprendre à lire un plan de montage ou s'informer sur les économies d'énergie...

AVEC LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

40% des structures sont impliquées dans une instance de démocratie participative

Quelles instances de démocratie participative

- 6 Conseil de quartier
- 6 Conseil citoyen
- 3 Conseil municipal jeunes
- 1 Conseil local de développement
- 4 Autre

Principaux partenariats : la CAF (financièrement et techniquement), les communes et EPCI (financièrement) et les acteurs associatifs de leur territoire (techniquement).

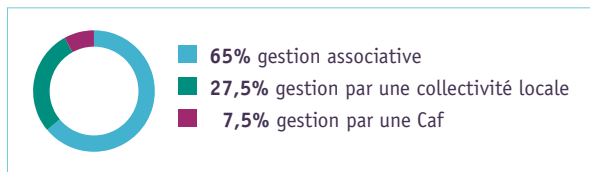
Avec les collectivités et les institutions : poursuivre le développement des conventions pluri-partenariales

Les schémas départementaux d'animation de la vie sociale permettent aux partenaires de se réunir autour d'un diagnostic partagé et de concentrer leurs efforts dans une même direction : soutenir et valoriser les actions des structures œuvrant dans le champ de l'animation globale. Cette démarche est enclenchée sur chacun des territoires de l'Auvergne. La formulation d'accords-cadres et ou de conventions pluri-partenariales et pluriannuelles permet d'assurer une stabilité politique et financière basée sur le projet social de la structure.

63% des centres ont signé une ou plusieurs conventions multi partenariales permettant de financer le fonctionnement du centre social.

GOUVERNANCE ET VITALITÉ DÉMOCRATIQUE

LES MODES DE GESTION



LE BÉNÉVOLAT, UNE IMPLICATION CROISSANTE

Les bénévoles administrateurs

24 203 heures de bénévolat d'administrateurs représentent une moyenne de **605h/an** par centre social (*18 000 heures en 2013*)

1 369 administrateurs soit **34 habitants** en moyenne par centre

Les bénévoles d'activité

1 540 bénévoles impliqués dans les activités des centres soit **39 bénévoles** en moyenne par centre

58 303 heures de bénévolat d'activités soit l'équivalent d'une personne à temps plein en moyenne par centre

Les bénévoles d'activité s'impliquent toujours autant autour : *de la scolarité, de l'alphabétisation, d'activités en ateliers (loisirs créatifs, informatique, cuisine...), d'actions intergénérationnelles.*

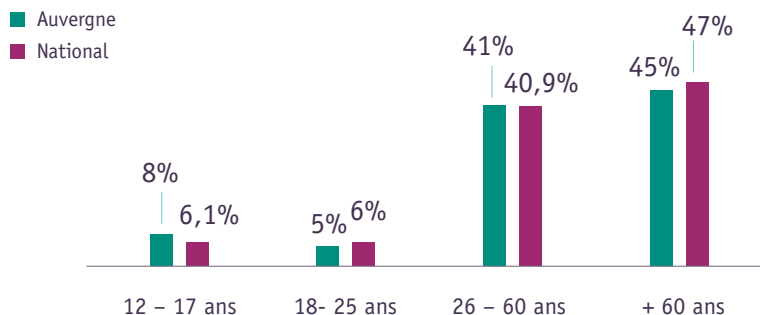
Bénévoles : un savoir être et un savoir faire

155 bénévoles ont été formés en 2017, soit **4 bénévoles** par centre.

En majorité sur:

- *la gouvernance, la place de l'administrateur...*
- *une montée en compétence technique : animation de groupe, prise de paroles, accompagnement à la scolarité, informatique*

LE PROFIL DES BÉNÉVOLES : LES JEUNES AUVERGNATS PLUS IMPLIQUÉS !

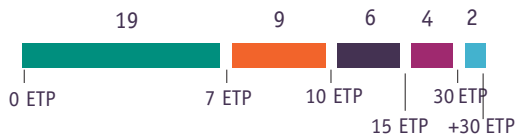


DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DU PROJET

432 ETP soit plus de 10 ETP par centre en moyenne (en 2013 : 314 ETP soit 7,8 ETP par centre)

1 062 salariés
77% des centres ont un projet famille et un référent familles, soit **23 ETP**

Répartition des centres sociaux par nombre d'ETP



22% du personnel en pilotage du projet

Le pilotage du projet constitue le « cœur » du centre social, parfois invisible car agissant dans les coulisses : c'est pourtant grâce à ces fonctions que le projet social est mis en oeuvre. L'accueil permet l'écoute et l'expression des habitants, le secrétariat comptabilité permet la gestion des actions, enfin la direction – en accord avec ses instances - doit orchestrer l'ensemble du projet et des moyens.

CDD – CDI

432 ETP



EMPLOIS AIDÉS

65% des centres sociaux ont eu recours à un ou plusieurs emplois aidés, pour un total de

86 salariés et 47 ETP, répartis en 24 ETP en CUI-CAE (55 salariés) et 23 ETP (31 salariés) en emplois d'avenir.

Les centres, tout en reconnaissant la précarité que peut engendrer ce type de contrats, les utilisent car ils restent néanmoins une opportunité professionnelle pour des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. Ils contribuent aussi au fonctionnement des activités au vu des contraintes budgétaires des structures.

La formation

140 formations réalisées, sur les thèmes : *petite enfance/enfance/jeunesse, management, communication et accueil.*

16% des directeurs ont suivi une formation.

La qualification

60% des directeurs ont un niveau de qualification **égal ou supérieur au niveau 2.**

92% des centres ont du personnel dédié à l'accueil.

75% des référents famille ont un niveau de qualification égal ou supérieur au niveau 3.

55% ont un **référent jeunesse.**

LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX

Budget cumulé :

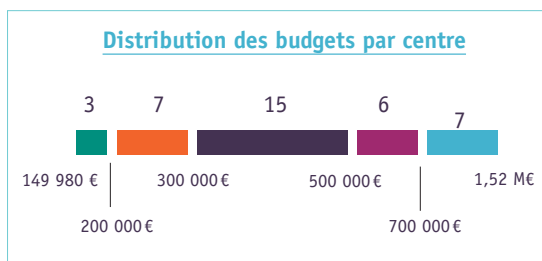
18,1 M€

Budget moyen :

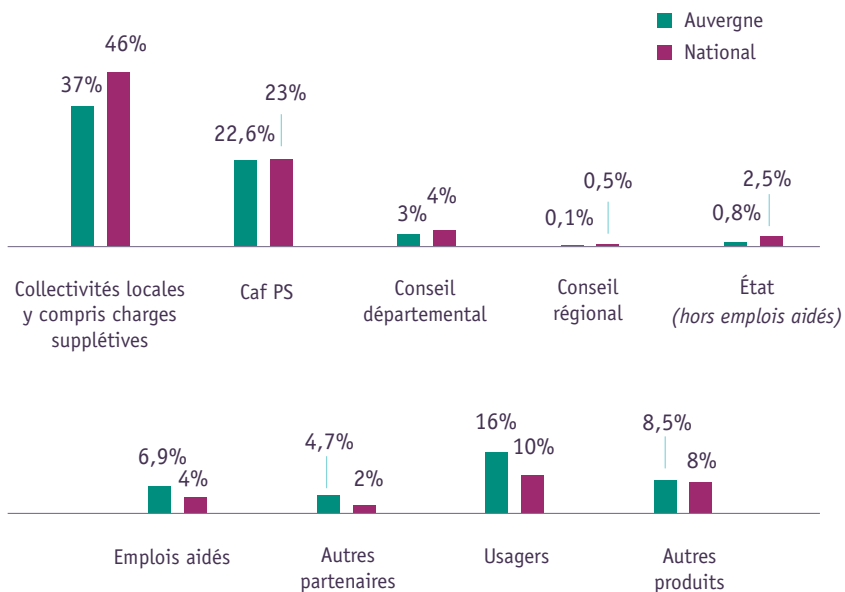
473 684 €

Budget national moyen :

601 335 euros €



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



ALLIER

19 centres
agrés par la Caf

15 adhérents à la fédération
départementale des centres sociaux

19 centres
participant à l'enquête

731 habitants associés
à l'instance de pilotage

soit 40 par centre

672 bénévoles d'activités :
44 en moyenne (par centre associatif)

367 réguliers,
soit 24 en moyenne

305 occasionnels,
soit 20 en moyenne

44 bénévoles formés

197 associations accueillies

586 salariés > 225 ETP
soit 31 salariés et 11,8 ETP
en moyenne par centre

PS animation
collective famille :
10 centres sociaux sur 19

Mode de gestion
15 associatifs
4 municipaux

8,7 M€
de budget cumulé

511 764 €
en moyenne par centre

Budget
Collectivités locales y compris
charges supplétives : **28,5%**
Caf : **19,7%**
Conseil départemental : **6%**
Conseil régional : **0%**
État (*hors emplois aidés*) : **0,8%**
Emplois aidés : **8,5%** (*dont MSA*)
Usagers : **22%**

CANTAL

7 centres
agrés par la Caf

7 adhérents à la fédération
départementale des centres sociaux

7 centres
participant à l'enquête

197 habitants associés
à l'instance de pilotage
soit 28 par centre

487 bénévoles d'activités :
69 en moyenne

340 réguliers,
soit 49 en moyenne

147 occasionnels,
soit 21 en moyenne

45 bénévoles formés

124 associations accueillies

211 salariés > 78 ETP
soit 42 salariés et 11 ETP
en moyenne par centre

PS animation
collective famille :
7 centres sociaux sur 7

Mode de gestion
5 associatifs
2 municipaux

4,68 M€
de budget cumulé

668 430 €
en moyenne par centre

Budget
Collectivités locales y compris
charges supplétives : **49%**
Caf : **24%**
Conseil départemental : **0,5%**
Conseil régional : **0%**
État (*hors emplois aidés*) : **1%**
Emplois aidés : **4,7%**
Autres : **1,8%**
Autres produits : **6%**
Usagers : **13%**

HAUTE-LOIRE

7 centres
agrés par la Caf

5 adhérents à la fédération
départementale des centres sociaux

7 centres
participant à l'enquête

237 habitants associés
à l'instance de pilotage
soit 33 par centre

126 salariés > 73 ETP
soit 18 salariés et 10 ETP
en moyenne par centre

3,5 M€
de budget cumulé

379 bénévoles d'activités :
54 en moyenne (par centre associatif)

PS animation
collective famille :
7 centres sociaux sur 7

500 000 €
en moyenne par centre

126 réguliers,
soit 18 en moyenne
263 occasionnels,
soit 36 en moyenne

Mode de gestion
4 associatifs
3 municipaux

Budget
Collectivités locales y compris
charges supplétives : 46,1%
Caf : 28,9%
Conseil départemental : 0,8%
Conseil régional : 0,6%
État (*hors emplois aidés*) : 1,2%
Emplois aidés : 7,6%
Autres : 6,6%
Usagers : 7,7%

61 bénévoles formés

107 associations accueillies

PUY-DE-DÔME

7 centres
agrés par la Caf

Pas de fédération
départementale

7 centres
participant à l'enquête

67 habitants associés
à l'instance de pilotage
soit 11 par centre

70 salariés > 37 ETP
soit 10 salariés et 5 ETP
en moyenne par centre

2 M€
de budget cumulé

177 bénévoles d'activités :
25 en moyenne

PS animation
collective famille :
6 centres sociaux sur 7

295 978 €
en moyenne par centre

155 réguliers,
soit 16 en moyenne
62 occasionnels,
soit 9 en moyenne

Mode de gestion
2 associatifs
2 municipaux
3 gestions directes Caf

Budget
Collectivités locales y compris
charges supplétives : 28%
Caf : 66,1%
Conseil départemental : 0,1%
Conseil régional : 0%
État (*hors emplois aidés*) : 0%
Emplois aidés : 1%
Autres : 0,5%
Usagers : 3,8%

5 bénévoles formés

41 associations accueillies

FICHE D'IDENTITÉ AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

328
centres sociaux
agrés par la CAF
en 2017

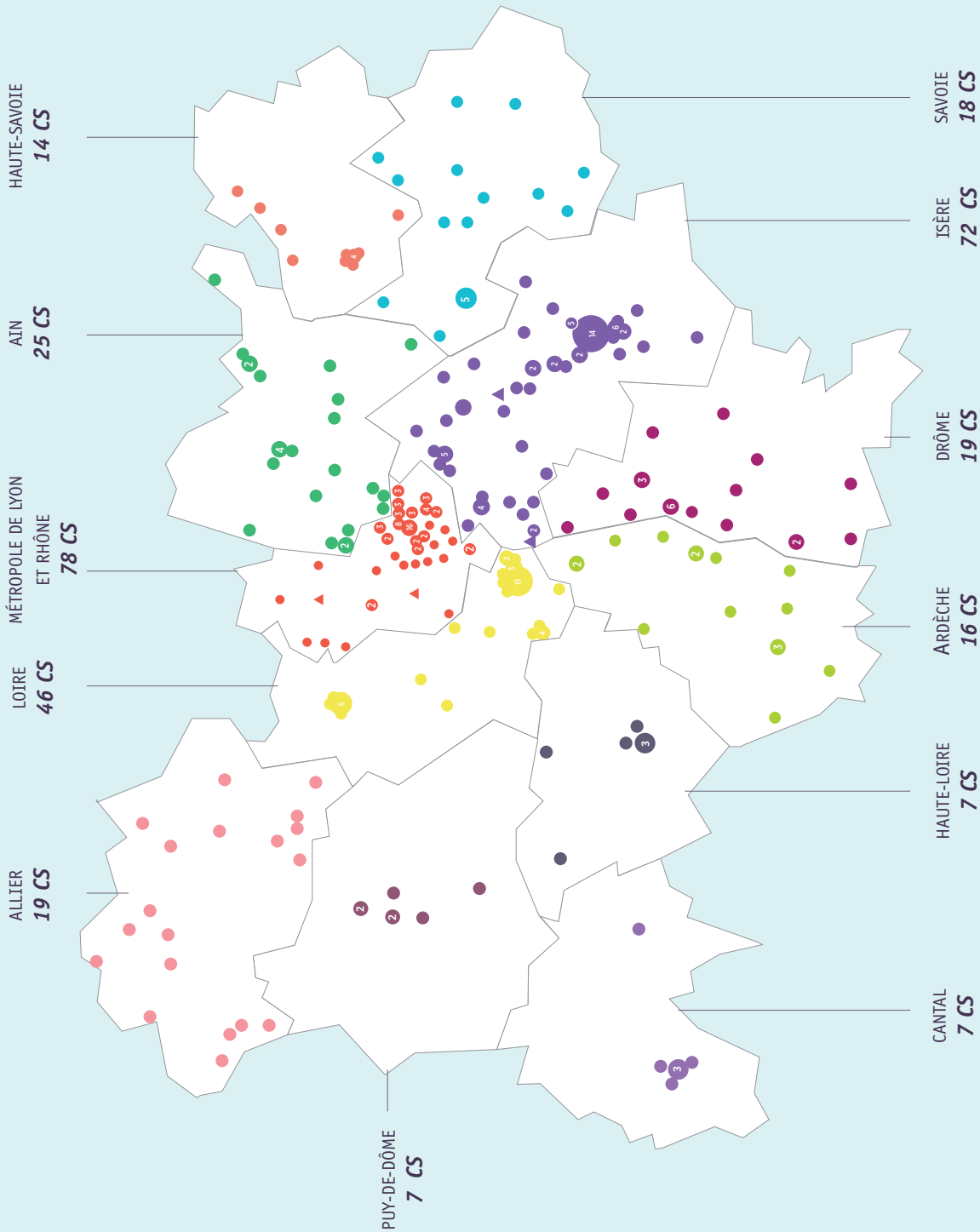
75%
des centres sociaux
sont adhérents à la fédération
des centres sociaux

219 M€
de budget mobilisé

21 721
bénévoles

9 922
salariés, soit **4 826 ETP**

968 377
personnes accueillies



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) – Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES :

Caf de l'Allier

9 et 11, Rue Achille Roche
03000 Moulins

Contact : Ingrid Convers

Conseillère technique Animation de la vie sociale, Référente Auvergne

Caf du Cantal

BP 219
15 Rue Pierre Marty
15002 Aurillac Cedex

Contact : Lauriane Robert
Conseillère en Action Sociale

Fédération des centres sociaux de Loire/ Haute-Loire

9 rue des docteurs Charcot
42100 Saint Etienne

Contact : Pierre Cristin
Délégué

Fédération des centres sociaux de l'Allier

2 route de Besson
03210 Souvigny

Contact : Aurélie Mandaron
Déléguée

Fédération des centres sociaux du Cantal

Boulevard Louis Dauzier
15 000 Aurillac

Contact : Jean-Michel Lac
Délégué

Caf du Puy-de-Dôme

Cité Administrative
Rue Pélissier
63032 Clermont-Ferrand Cedex 9

Contact : Anne Nicoulaud
Conseillère en Action Sociale

Caf de la Haute-Loire

TSA 11200
43009 Le Puy-en-Velay Cedex

Contact : Audrey de Bonneville
Coordinatrice d'action sociale

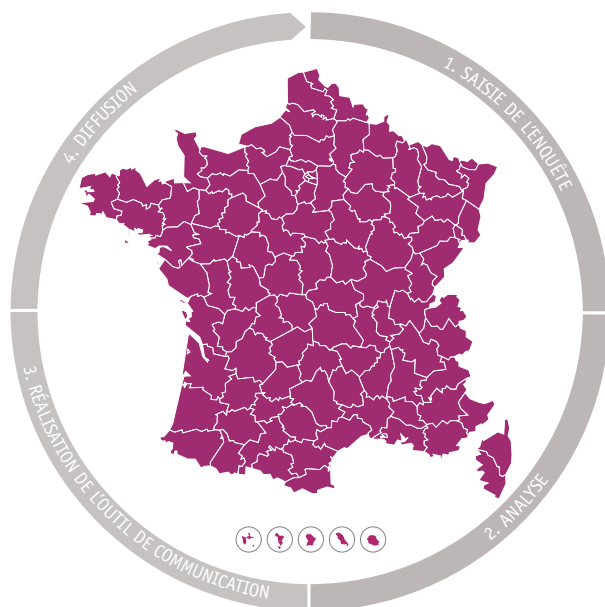
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Mathieu Surrel

Achevé d'imprimer en décembre 2018

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

